

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR COURRIEL

Réponses au courriel : Marie-France Lapierre, présidente
Marc-André Ouellette, vice-président
Sonia Thibeault, conseillère
Gaëtan Desrochers, conseiller
Roger Hébert, conseiller
Robert Joncas, conseiller
Trish Kolber, conseillère

Sans réponse : Sans objet

1. Calendriers scolaires 2018-2019

Le processus des calendriers scolaires a fait l'objet de discussion et l'approbation du Conseil d'administration en la résolution P-1811-01-2018 du 9 janvier courant. La direction générale présente le calendrier scolaire 2018-2019 où tous les établissements ont choisi 2 semaines au congé du printemps du 18 au 29 mars et l'ajout de 8 minutes d'enseignement supplémentaires par jour.

Résolution P-1842-03-2018

Que le Conseil d'administration adopte le calendrier scolaire 2018-2019, choisit par toutes les écoles, tel que présenté.

Proposée par : Marc-André Ouellette

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ LE 7 AVRIL 2018


d'no - Président


Secrétaire-trésorier


Date